

Le samedi 30 et le dimanche 31 mai 2026 aura lieu la 7^{ème} édition du Le Havre Urban Trail.

Dans le cadre de cet événement qui a l'appui des communes du Havre, de Ste-Adresse, d'Harfleur et de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, plusieurs épreuves grand public se dérouleront pendant le week-end :

- Un 7km marche-course le samedi soir de 19h00 à 21h30.
- Un 12 km, un Half Marathon, un Marathon le dimanche matin de 08h30 à 16h30.

Les parcours emprunteront majoritairement des axes piétons.

Des agents de la Police Municipale et des signaleurs de l'organisation seront mobilisés pour permettre la fluidité de la circulation tout en assurant la sécurité des coureurs.

Nous sommes conscients de la gêne potentielle occasionnée par cette manifestation de grande ampleur et nous vous prions de nous en excuser par avance.

Vous serez aussi les spectateurs privilégiés de cette course au Havre, profitez-en pour :

- Être acteur de son animation en acclamant les coureurs, en faisant de la musique, en vous déguisant... comme certains l'ont déjà fait pour rendre l'épreuve plus festive.
- Rejoindre nos équipes de bénévoles, 450 LHUTins et LHUTines fiers de porter ce bel événement populaire accueillant jusqu'à 8 000 participants.
- Participer à l'une des courses qui passera devant chez vous.

Nous espérons que vous profiterez vous aussi pleinement de cette fête et nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien.

Bien cordialement, les organisateurs du LHUT.

Une question ? Une information ?

- Consultez notre site internet : www.lhut.fr
- Envoyez-nous un email à contact@lhut.fr / ou à benevoles@lhut.fr pour devenir LHUTin.e



DÉTAILS DES RUES CONCERNÉES

Au Havre :

Stationnement interdit :

Du mercredi 27 mai au Dimanche 31 mai :

- Parking du théâtre de l'Hôtel-de-ville.
- Esplanade Est de l'Hôtel-de-ville et la place à l'ouest de l'Hôtel-de-ville.
- Av. de la Résistance rive ouest entre place de l'hôtel-de-ville et parking Généstal.

Du samedi 30 mai à 23h au dimanche 31 mai à 12h00 :

- Place de l'Hôtel-de-ville (entre la rue Paul Doumer et la rue Jules Siegfried).
- Rue Jules Siegfried (de la place de l'Hôtel-de-ville à la place Jules Ferry).
- Quai George V (de la passerelle François Le Chevalier à la rue de Paris).
- Quai Eric Tabarly (place en bataille au sud de la voie).

Du dimanche 31 mai de 7h à 17h : Rue Marcel Ginouvier.

Circulation interdite

Samedi 30 mai de 14h30 à 16h30 : place Hôtel-de-ville entre rue Jules Ancel et Av. Foch.

Dimanche 31 mai de 7h à 11h30 :

- place Hôtel-de-ville (entre rue P. Doumer et rue Paris, entre rue Paris et rue J. Siegfried).
- Rue Paul Doumer (de la rue Bernardin de St-Pierre à la place de l'hôtel-de-ville).
- rue Jules Siegfried (de la place de l'hôtel de ville jusqu'à la place Jules Ferry).
- Rue de Paris (entre la rue Voltaire et la place de l'Hôtel-de-ville).
- Quai George V entre la Chaussée Pompidou et la rue de Paris).

Circulation possible mais régulée en fonction du passage des concurrents :

- | | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|--------------------|
| - rue Louis Delamare | - rue Conti | - Rue de l'Épargne | - Rue St-Michel |
| - rue Deschamps | - rue Bellefontaine | - Passage Renoir | - Rue des Brindes |
| - rue Emile Littré | - rue Champlain | - Rue Abbé l'Épée | - Pass. Ste-Hélène |
| - rue Côte Verte | - pass. Montmirail | - Rue l'Observatoire | - Rue G. Langlois |
| - rue Shakespeare | - Rue Montmorency | - Rue Fantine | - Rue Gabriel |
| - rue du Bocage | - Rue de Trigauville | - Rue Docteur Vigné | Monod |

A Sainte-Adresse :

Dimanche 31 de 09h00 à 12h00

Stationnement interdit :

- Côté pair rue du Carrousel entre le Chemin de la Batterie et la Sente de la Tombola
- Trottoir, rue du Carrousel entre la Sente de la Tombola et la rue Henri Marin
- Rue des Fermes entre le n°21 et la rue de Bléville

Circulation interdite :

- A la montée, rue des Fermes entre la rue de Bléville et l'escalier de la Hève
- Rue du Vagabond Bien Aimé entre la rue de Bléville et la rue Ferdinand Koechlin
- Rue Eustache Libert | - A la montée, rue Jean Boulard
- A la descente, route d'Octeville avec mise en place d'une déviation rue Jean Boulard

Une déviation sera mise en place dans le bas de la rue Jean Boulard avec interdiction de tourner à gauche (sauf riverains).